FOURMIES

Conseil municipal

— Incendie de bois. — Le Conseil refuse d'approuver l'expertise dressée par le service des eaux et forêts pour l'incendie qui détruisit 16 ares de taillis du bois communal le 6 avril 1909, cette expertise aboutissant à ce fait que la Compagnie du Nord, reconnue responsable du sinistre, n'aurait rien à payer à la ville. Une nouvelle expertise sera demandée.

— Concession. — Le Conseil approuve le renouvellement de la location pour 9 années à Mme Auguste Jouniaux, débitante au Hutberland, d'une parcelle de bois communal pour laquelle cette dame paie 5 fr. par an.

— Sapeurs-Pompiers. — Il est décidé que la subvention de 340 fr. 07, attribuée cette année par le Ministre de l'Intérieur à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Fourmies, sera répartie comme suit :

Secours de chacun 30 francs aux sergents Jouniaux Jules, Ernest Monfils et Emile Hot; achats de cordages avec anneaux, 30 fr.; réparations aux pompes 205 fr. 07.

— Passage à niveau de Coupievoie. — Le Conseil émet le vœu que le train de 8 h. 38 du matin de Fourmies à Trélon s'arrête à l'aller et au retour au point d'arrêt de Coupievoie.

— Repos hebdomadaire. — M. Gustave Menneseier, quincaillier, rue Gambetta, demande l'autorisation d'organiser pour son personnel le repos hebdomadaire par roulement. Avis favorable.

— Bureau de poste de Trieux. — Le Conseil donne un avis favorable à la fermeture du bureau auxiliaire des postes de Trieux les après-midi des lundi et mardi de la fête communale.

— Il est donné connaissance que la réclamation des maires du canton de Trélon, appuyée par M. Buissart, conseiller général et relative à la proportion inférieure à celle prévue par la loi, des conscrits admis comme soutiens de famille, a eu pour premier effet de faire admettre deux nouveaux conscrits. Avis favorable est ensuite donné à l'unanimité aux demandes d'admission comme soutiens de famille de plusieurs jeunes gens; ainsi qu'une demande de sursis d'incorporation présentée par M. Fabien Pochan, pour continuation d'études en vue de son admission à l'école de Saint-Cloud.

— Sont nommés administrateurs de la Caisse d'épargne d'Avesnes : MM. Prince Emile, Hennecart Auguste, Prissette Emile, Roussel Fernand, Billaudel Pol, Locqueneux Fernand, Soufflet François et Charles Thomann.

— Sont nommés délégués pour la révision de la liste électorale de Prud'hommes, les citoyens Paris et Jadinot.

— Le Conseil approuve diverses dépenses imprévues pour une somme totale de 343 f.67.

— Dénomination de place et rues. — Il est donné connaissance que M. le Préfet n'a pas ratifié la délibération du Conseil donnant le nom de Place des Martyrs à la place de la Mairie. A l'unanimité le Conseil renouvelle sa dite délibération.

Le nom de square Cousin Corbier donné au square du Palais a été accepté, mais le même nom donné à la rue Saint-Louis n'a pas été accepté par le préfet. Plusieurs édiles demandent à ce qu'on renouvelle le vote à ce sujet; mais M. Charles Cousin remercie et insiste pour qu'on s'en tienne à ce qui a été ratifié. Ainsi en est-il fait. Le nom de Berthelot donné par le Conseil à la rue en construction au fond de la place Carnot, a été approuvé.

— Le maire informe le Conseil que M. Thévenet, peintre à Fourmies, a été chargé des peintures courantes de la maternité mais que pour les peintures spéciales décoratives, la préfecture a demandé à ce qu'elles soient faites par le peintre qui a fait celles d'autres maternités du Nord. Ainsi en est-il décidé, non sans quelques récriminations.

— Le Conseil renvoie à sa Commission des fêtes une demande de subvention présentée par la Société colombophile l' « Etoile ».

— Rétribution. — M. Buissart fait remarquer que dans le projet de budget pour 1911 on a oublié les frais de représentation du maire et la rétribution de principe des conseillers. On vote 500 francs pour le maire, 100 fr. à chacun des adjoints et 1 fr. pour les conseillers. M. le Maire s'est abstenu dans le vote du crédit le concernant et les adjoints ont voté contre les 100 fr. qu'on veut leur attribuer. Contribuables à vos poches !

Sur la proposition de M. Albert Damplous, il est décidé qu'on installera deux bancs sur la place de Trieux à l'intention des vieillards et des convalescents du quartier. Le garde Boloin sera chargé de veiller à ce qu'on ne les détériore pas.

Sur observation de M. Soufflet, il est décidé que des ordres sévères seront donnés à la police en vue d'empêcher le déversement dans l'Helpe mineure de tout ce qui pourrait contaminer l'eau... et faire mourir le poisson ajoute un membre.

Une proposition de M. Delhaye, tendant à fournir des vareuses d'été aux agents de police, est renvoyée pour étude à la Commission des finances.

Le Conseil se forme alors en comité secret pour s'occuper des listes d'assistance.

AISNE

VERVINS

Fin de procès.— La Cour d'Appel d'Amiens a débouté purement et simplement la Société l'assurance France Bétail de sa plainte contre M. Jaffré, et de sa demande de dommages-intérêts pour diffamation.

Un escroc. — Un audacieux escroc, se disant inspecteur de vente d'un journal de Lille, tente de se livrer depuis quelques jours à d'habiles escroqueries dans plusieurs localités du département de l'Aisne.

Ayant le soin de changer de nom à chaque ville ou commune, où il escompte pouvoir se livrer à sa frauduleuse exploitation, l'escroc, toujours en qualité d'inspecteur, s'efforce tout en percevant l'argent immédiatement, de prendre diverses commandes pour abonnements de journaux, annonces, imprimés, etc.

Le faux inspecteur pousse même l'audace jusqu'à assurer le placement de machines à coudre. En attendant l'arrivée de la machine, il perçoit pour les frais de transport une certaine somme d'argent qu'il s'empresse d'empocher.

Un chauffeur écrasé par un train

EN GARE D'HIRSON

Un chauffeur du dépôt d'Hirson, nommé Arthur Haubreux, voulant traverser les voies en gare d'Hirson, a été surpris par un train et horriblement mutilé.

La mort a été instantanée.

Le défunt était père de deux enfants.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 17 juin 1910
Présidence de M. Meusy, vice-président

UN ACCIDENT D'AUTO A ROUBAIX

Le 27 mai dernier, vers 9 heures 1/2 du matin, M. Edmond Baert, 29 ans, rue de Rocroi à Roubaix, passait en bicyclette à l'angle de cette rue et de la rue Jouffroy, quand survint l'auto de M. Pierre Motte, industriel, rue Dammartin, à Roubaix, qui au dire des témoins, marchait à une vive allure.

Le cycliste sauta à bas de sa machine, mais le chauffeur ne put arrêter à temps. Un tamponnement eût lieu et M. Baert fut projeté sur le sol. Il a subi une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

Après plaidoirie de Me Fauchille, M. Pierre Motte est condamné à 100 francs d'amende.

MAUVAIS GARNEMENT

Nous avons relaté hier les exploits de ce mauvais garnement, Gaston Malagié, 28 ans, qui, non content d'avoir démoli tout le mobilier chez sa grand'mère, Mme veuve Malagié-Dauchy, 84 ans, cour Wacrenier à Lomme, frappa la malheureuse vieille.

Aujourd'hui, Gaston Malagié est plus calme. Le tribunal se montre indulgent ; il ne condamne l'inculpé qu'à un mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

EXPLOITS DE JEUNES GENS

Deux jeunes gens de 18 ans, Georges Candelier, à Lille et Albert Félicien à Hellemmes, eurent une discussion avec la garde-barrière de Lezennes, Mme Cuvelier.

La femme fut frappée, son mari arrivant à son secours, subit le même sort. Dans la bagarre, la barrière fut brisée.

La Compagnie se porte partie civile.

Caudelier est condamné à 50 francs d'amende, Félicien à 16 francs, tous deux avec sursis. La Compagnie obtient d'abord 56 fr., puis 130 fr., que Cuvelier paiera seul.

UN ESCROC

Un sieur Achille Prouvost, demeurant à Lille, avait été employé à la Compagnie du Chemin de fer du Nord. Il quitta cet emploi, mais il conserva la casquette.

Muni de ce couvre-chef, il se présenta chez plusieurs cabaretiers : MM. Brandelet et Verstraete, à Lille, et se fit remettre de petites sommes.

Prouvost fait défaut. Il est condamné à un mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES

— 6 mois à Auguste Dursen, à Dunkerque ; 2 mois à André Grange, à Roubaix ; 6 mois à Georges Guilbert, à Dunkerque ; 6 mois à Samuel Lévy, à Lille : fraude d'allumettes, de café, etc.

— 3 mois et 500 francs à Louis Impens, Léon Bacq et Urbain Vankempen, tous trois à Roubaix : fraude de 21 kilos d'allumettes.

— 8 jours à Gustave Ovaere, sans domicile, pour expulsion.

— 16 francs et 5 francs à Léonard Vanhove, à Tourcoing : outrages et ivresse.

— Même peine à Théophile Debisschop, 25 ans, rue de la Brasserie, maison Tiberghien à Roubaix : le 24 mai, étant ivre, a injurié l'agent de police Lhermitte.

— 15 jours à Philippe Leman, sans domicile : bris de carreaux chez M. Dhélin à Roubaix.

— M. Edmond Humbert, à Loos, est poursuivi pour vol de légumes au préjudice de son beau-frère, M. Sfaaure.

Les débats font éclater son innocence, et M Brackers d'Hugo n'a pas à parler. Le prévenu est acquitté.

— 1 mois à Gustave Vandenbrouck et à Achille Assemaine, tous deux à Roubaix.

Ils ont été surpris le 21 mai dernier, rue Pierre-de-Roubaix, alors qu'ils transportaient des légumes volés plaine de Malfait.

— Par défaut, 3 mois et 1 jour à Auguste Verhaeghe, à Armentières.

Cet individu s'est présenté chez Madame Aissoire, pour obtenir de l'argent. Mécontent, parce qu'on lui en refusait, il s'empara d'un petit chien.

— Auguste Declercq, à Roncq, fait opposition à un jugement l'ayant condamné à six jours de prison et 50 francs, pour infraction à la loi sur le brocantage. Il est acquitté.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'HAZEBROUCK

Sophie Cappelle, 21 ans, étirageuse à Estaires : Trois jours de prison (sursis, 50 fr. d'amende pour contrebande.

— Eléonore Delassus, 45 ans, femme Jourdain, ménagère, à La Gorgue : Trois jours (sursis), 500 fr. d'amende, pour contrebande.

— Pierre Bonnet, 38 ans, journalier, sans domicile : Six jours de prison, pour vagabondage.

— Henri Grison, 18 ans, ouvrier potier, à Bailleul : Un mois de prison (sursis), pour coups et blessures.

— Paul Decuyper, 39 ans, cultivateur, à Zermezeele : 16 fr. d'amende, pour outrages envers un maire.

— Hippolyte Guilbert, 29 ans, journalier, à Steenwerck, 25 fr., 15 fr. et 5 fr. d'amende, pour bris de clôture et tapage.

— Henri Turck, 21 ans, journalier à Steenwerck : 16 fr. et 15 fr. d'amende pour bris de clôture et tapage.

— Remi Meurin, 30 ans, ouvrier d'usine à Thiennes : 50 fr. d'amende par défaut pour chasse en temps prohibé.

— Henri Carpentier, 29 ans, voyageur de commerce à Calais : 16 fr. d'amende (sursis), pour infraction à la police des chemins de fer.

— Désiré Cappelle, 9 ans, écolier à La Gorgue, déclaré coupable de vol de numéraire, remis à ses parents comme ayant agi sans discernement.

— Eugène Peers, 19 ans, ouvrier à Hazebrouck : 16 fr. d'amende pour injures publiques envers un particulier.

— Victor Mahieux, 32 ans, garçon, à La Gorgue : Trois mois de prison, 5 fr. d'amende pour outrages, rébellion à agents, usurpation de fonctions publiques.

CONSEIL DE GUERRE

Le Conseil de Guerre de Lille, dans sa séance du 16 juin, a jugé les affaires suivantes :

Alcide Héquet, réserviste classe 1896, recrutement d'Arras, insoumission. Vingt jours de prison. — Déf. : Me Gombert.

Georges Christmann, jeune soldat cl. 1906, recrutement de Valenciennes, insoumission. Deux mois de prison. — Déf. : Me Delpierre.

Adolphe Schietse, jeune soldat cl. 1908, recrutement de Lille, insoumission. Deux mois de prison. — Déf. : Me Delpierre.

François Le Coguic, réserviste cl. 1897-1898, recrutement de Lorient, insoumission.— Déf. : Me Delpierre.

Jules Dorin, jeune soldat cl. 1896, recrutement de Troyes, insoumission. Un mois de prison. — Déf. : Me Delpierre.

Charles Bance, soldat au 84e d'infanterie, désertion à l'étranger avec emport d'effets. Six mois de prison. — Déf. : Me Gamblin.

Fernand Legrand, sapeur au 3e génie, désertion à l'intérieur. Trois mois de prison (sursis). — Déf. : Me Gamblin.

Charles Mersseaux, soldat au 110e d'infanterie. [illegible] prison. — Déf. : Me Gamblin.

Joseph Morelle, soldat au 84e d'infanterie, outrages envers un supérieur. Deux mois de prison.

Charles Moussard, ouvrier ouvrier à la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie, vol au préjudice d'un habitant. Un mois de prison (sursis). — Déf. : Me Teillier.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Paris, mercredi 15 juin.

Les avis des récoltes ne se sont pas améliorés depuis mercredi dernier, des orages ayant sévi un peu partout en France, et particulièrement dans l'Est, la Bourgogne et le Centre. Le Nord, qui avait été jusqu'ici épargné, a été éprouvé à son tour.

Nous sommes au moment critique pour le blé, puisque l'épiage est commencé partout, mais avec un retard appréciable. De l'état présent de la récolte, il ressort que les épis ayant atteint leur développement ne semblent pas donner entière satisfaction, il y a moins de mailles que l'année dernière. Mais si la floraison est bonne, la grenaison pourrait réparer en partie le mal. Le plant est généralement clair, le tallage ayant été défectueux dans toutes les contrées, sauf dans le Nord et l'Est, et l'on sait que sans tallage il faut absolument un épi très grainé pour compenser le rendement du plant absent.

D'autre part, on signale dans les terres fortes et dans les terres mal irriguées de nombreux cas de rouille, et de la verse dans des champs qui ont été grêlés, soit dans quelques localités du Berry, dans le Midi, en Allier, en Champagne et même dans les environs de Paris.

Les mulots ont à peu près disparu, mais non pas sans laisser des traces néfastes de leur passage en Beauce. Cette région ne peut pas compter à beaucoup près sur le rendement des deux dernières récoltes. De même la Loire-Inférieure, le Maine ne devront donner qu'une petite récolte. L'Indre-et-Loire est tout à fait mauvaise ; les herbes ont envahi les champs à tel point qu'on ne voit que coquelicots, bluets, vesces et ravenelles. L'Indre, quoique mieux partagée, se plaint également du tallage défectueux. Le Cher est meilleur, mais inégal. La Nièvre est assez régulière, toutefois le plant est clair. L'Allier était bon, mais des trombes d'eau ont couché les blés avant qu'ils soient épiés, les cours d'eau débordent et des brouillards intenses le matin suscitent des appréhensions.

En Bourgogne, on est toujours satisfait. L'Yonne est un peu moins bonne qu'il y a 15 jours. Les blés n'avancent pas. L'Est est bon, ainsi que le Nord. L'Extrême-Nord se plaint d'un retard prolongé. La Brie n'a plus une apparence aussi belle qu'il y a un mois ; l'épi sort petit. Même situation dans le Vexin. La Normandie a trop d'eau. En ce qui concerne l'Ouest, la situation se présente ainsi : dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, la situation s'était un peu améliorée, mais il y a eu des orages avec des grêlons de 20 à 25 grammes qui ont commis des dommages. Le Morbihan et le Finistère ne sont pas bons. L'Orne et la Sarthe sont des régions boisées qui souffrent particulièrement de l'humidité : il leur faut du temps sec à bref délai. La Mayenne est mieux partagée, le plant est généralement régulier et vigoureux.

On est satisfait dans la Vienne, le Poitou, les Deux-Sèvres, la Charente-Inférieure, la Haute-Vienne, ainsi qu'une partie de la Charente. En Dordogne, le temps pluvieux et frais a gêné le développement du blé. Dans le bassin de la Garonne, les avis sont jaloux, mais avec du temps sec et chaud, l'amélioration pourrait être prompte. La Provence donne une note moyenne. La région lyonnaise était satisfaisante dans l'ensemble, mais vient d'avoir aussi une période orageuse.

En résumé, nous sommes en présence d'une récolte discutée et très discutable.

Nous devons dire un mot de la récolte des fourrages, qui bat son plein et qui jusqu'à présent a été contrariée par le régime pluvieux, et comme les prairies sont généralement placées dans les terrains les plus bas, les grandes eaux sont pour elles désastreuses, si bien qu'il n'était pas rare jusqu'à hier, de voir de vastes étendues où la fenaison était commencée et où tout travail avait dû être interrompu. La qualité a dû souffrir, mais au point de vue quantitatif, nous pensons que le résultat devra être des plus satisfaisants. Les luzernes, les trèfles, les sainfoins, tous les fourrages artificiels paraissent avoir un gros rendement assuré ; leur récolte souffre moins que celle des prairies, puisque leur culture est faite dans des terrains élevés, sur les pentes, les coteaux et les plateaux.

Les seigles se sont améliorés ; on se plaint toutefois qu'ils sont clairs, mais ils sont hauts et les pieds bien proportionnés. La maturité serait prompte si le temps devenait sec et chaud ; ils sont en retard et il est probable qu'on n'en moissonnera pas en juin, contrairement à ce qui se fait d'habitude.

L'escourgeon est court de paille, mais l'épi est bon. Il est indispensable que le temps soit beau au moment de la moisson, les pluies altèrent les qualités et les rendent impropres à la germination.

Les avoines d'hiver sont belles au point de craindre la verse ; celles de printemps sont très engagées d'herbes, on n'a pu que très peu les sulfater à cause de l'humidité.

Résumé

Assistance assez nombreuse. Offres plus suivies en toutes céréales, sauf en sarrasin. Blés, plus offerts, mais sans changement de prix bien appréciable. La Meunerie demandait une concession de 25 centimes ; 10 à 15 centimes lui ont été cédés pour certaines provenances, ainsi qu'au commerce qui a continué ses achats pour livrer au marché réglementé mais en livraison immédiate seulement. Farines, lourdes, mais plus soutenues au marché réglementé. Avoines, très offertes ; le Centre, la Bretagne joignaient leurs offres à celles de l'Oise, de l'Yonne et de nos environs ; baisse de 25 à 35 centimes suivant qualités. Seigles, sans changement de prix. Sons et issues de blé, vente difficile, mêmes cours que mercredi dernier. Escourgeons et orges, saison terminée. Sarrasin, ferme. Maïs, baisse de 25 à 50 centimes.

SUCRES ET BETTERAVES

Du *Journal des Fabricants de Sucre* :

Température moyenne de la huitaine : 18°1 (normale, 15°9 contre 13°2 en 1909 et 16°5 en 1908). La température, cette semaine, a été chaude et orageuse. Ces conditions météorologiques auraient été favorables au point de vue agricole, si les orages n'avaient provoqué, en maint endroit, des pluies torrentielles qui ont raviné les champs et des chutes de grêle qui ont causé d'importants dégâts. Les avis concernant la culture de la betterave à sucre sont encore pessimistes, car si la plante saccharifère a bénéficié de la chaleur et de l'humidité, les mauvaises herbes montrent aussi beaucoup de vigueur et envahissent rapidement le sol. D'autre part, en raison de l'insuffisance de la main-d'œuvre, on craint de ne pouvoir exécuter les démariages en temps utile. Il faudrait maintenant un temps sec pour que les travaux des champs se poursuivent sans interruption et qu'il y ait quelque chance de voir s'atténuer le retard considérable qui subsiste encore.

Dans les autres pays européens, la croissance de la betterave a fait, pendant la huitaine, des progrès satisfaisants et on constate une avance plus ou moins importante sur l'an dernier. Toutefois, en Allemagne, en Autriche-Hongrie et en Russie, la sécheresse persistante donne lieu à quelques inquiétudes et on aspire après des pluies pénétrantes.

Sous la date du 2 juin, MM. Willet et Gray estiment comme suit les ressources des Etats-Unis pour la campagne du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910 : stocks des 4 ports et de la Nouvelle-Orléans, au 1er octobre 1909, 198.350 tonnes ; ressources, canne et betteraves indigènes, 785.506 tonnes ; sucre privilégié, 1er octobre 1909 au 1er juin 1910, un million 631.109 tonnes ; sucre au droit plein, dito, 108.000 tonnes ; sucre privilégié obtenable du 1er juin au 30 septembre 1910 : Hawaï, 190.000 tonnes ; Porto-Rico, 100.000 tonnes ; Philippines, 75.000 tonnes ; Cuba, 500.000 tonnes ; total, 855.000 tonnes ; sucre disponible total pour la campagne, 3.577.964 tonnes ; consommation probable (4.46 % d'augmentation), 3.402.951 tonnes ; stock probable, quatre ports et Nouvelle-Orléans, au 1er octobre 1910, 175.009 tonnes.

L'Administration des Contributions indirectes vient de publier le tableau des résultats de la campagne indigène 1909-1910, arrêtés au 31 mai 1910. Il y a eu, cette campagne-ci, 214 fabriques en activité, contre 251 en 1908-1909. Le volume des jus soumis à la défécation était de 79.524.160 hectolitres et 97 litres, contre 69.924.472 hectolitres et 40 litres en 1908-1909 ; la densité moyenne des jus soumis à la défécation, de 5°45 contre 5°55 ; les charges correspondant au rendement légal, à raison de 1.500 grammes de sucre raffiné par hectolitre et par degré de densité des jus soumis à la défécation, de 593.407.391 kilos contre 581.837.846 et la production en sucre, valeur en raffiné, de 732,006,440 kilogrammes contre 721.105.150 kilogrammes en 1908-1909, soit une différence en plus de 10.911,290 kilogrammes pour la campagne actuelle.

Port de Dunkerque

ENTREES du 16 juin
Rosario, v. e. Membland, 1943, d.

SORTIES du 16 juin
Seaham, v. all. Paul Podeus, 503, lège.
Liverpool, v. e. Nyroca, 634, d.
Londres, v. a. Narcissus, 412, d.
Anvers, v. e. Crewe-Hall, 2691, dm.

du 17 juin
Londres, sl. ang. Lord Kitchner, 56, bouteilles vides.
Londres, sl. ang. Briton, 65, id.
Nantes, vap. fr. Léon, 313, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Ipswich 15, sl. Thistle	Dunkerque
Saïgon 13, st. Amiral Magon	id.
Rio-de-Janeiro 13, st. fr. Ceylan	id.
DEPARTS :	ALLANT A :
Carloforte 10, st. Lougsor	Dunkerque
Calcutta 15, st. Amiral Nielly	id.

MARCHÉS

COURS DU MARCHE REGLEMENTE DE LA REGION DU NORD

Lille, le 17 juin 1910.

Avoine jaune. — Courant 18,10; prochain 18,25; juillet-août 19,25; 4 derniers 17,25. Circulation 1200; stock 3150.

Avoine blanche. — Courant 16,25 à 18,30; prochain 18,50; juillet-août 18,75; 4 derniers 17,25 à 17,40. Circulation 8850; stock 4200.

Blé roux bigarré. — Courant 24,15 acheteur; prochain 24,75 vendeur; juillet-août 24,35 acheteur; 4 derniers 23,30 acheteur. Stock 1400.

Blé blanc. — Courant 25,25; prochain 25,25; juillet-août 25 vendeur; 4 dernier 24,.. vendeur.

LILLE, 17 juin 1910.

Sucre : Cuite 1er jet, 40,75. — Pain n° 1, 80,50. — Cassée, boîtes de 5 kilos, 81,.. 3/6 fin disponible, 57,25. — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Cours des alcools en livrable. — Courant 57,25. — Prochain, 57,25. — J. A., 57,25. — 4 derniers, 47,50. — 3 d'octobre, 45,50. — 4 premiers, 45,25.

DOUAI, 17 juin 1910.

Marché aux veaux. — Entrés 95; vendus 95. Pour la ville 69, pour le dehors 26. Prix moyen du kilo vivant 1 fr. 30. Hausse de 0,05.

PARIS, 16 juin 1910.

Sucres raffinés. — La consommation est toujours peu empressée aux achats; les cours ne varient pas.

COURS DES MÉTAUX

LONDRES, 17 juin.

Cours d'ouverture (midi 30). — Cuivre, comptant, ..,..; trois mois ..,..

Cours de clôture	Cours préc.	Cours jour
Cuivre comptant	54 5	54 17.6
Cuivre 3 mois	55 /	55 12.6
Etain comptant	147 7.6	147 17.6
Etain 3 mois	148 10	149 /
Plomb comptant	12 12.6	12 12.6
Zinc	22 /	22 1/8
Fontes à Glasgow cpt	49.10	49.9

Cossettes de chicorée

LILLE, 15 juin.

Disponible cossettes françaises, 29 à 29.50 départ. Disponible cossettes belges, 26,25 à 26.50 départ et 30 fr. franco port et droits.

Nouvelle récolte française sur septembre 1910, 25 f. départ. Nouvelle récolte belge sur septembre 1910, 22 fr. départ.

L'exportation de la Belgique, pendant le mois écoulé, s'est abaissée encore d'un million de kilos, par 1.446.556 kil. contre 2.415.922 kil. en mai 1909.

Particularités à signaler pour faire ressortir les faux bruits répandus par la spéculation.

L'Amérique, la Russie, l'Autriche n'ont pas pris un seul kilo et sont notées à zéro; la Hollande n'a fait qu'un échange de poudre contre cossettes, qui n'atteint pas [illegible]; l'Allemagne, le plus gros client de la Belgique, a pris exactement 370.840 kilos et la France 220.200 kilos seulement, tout en lui envoyant près de 500.000 kilos de produits fabriqués.

Et voilà pourquoi, en présence de ces chiffres insignifiants, alors que depuis un an on ne parle que de déficit mondial, la Belgique, délaissée par tous ses clients, cherche à augmenter ses affaires en France.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)
46, rue de la Gare, ROUBAIX
2, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffres-forts.

La Maison SOVEZ Père, fabrique Malles, Sacs de Voyages, Maroquinerie, plus léger, plus solide, 30 % meilleur marché qu'à Paris.

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR
immédiatement et agréablement
PRENEZ
DU BANYULS-TRILLES A L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDEZ
Un Trilles à l'eau
et exiger l'étiquette sur la bouteille

BOURSE DE LILLE

DU 17 JUIN 1910

CHARBONNAGES	C. jour	C. préc.
Albi (2 janvier 1910)	— —	— —
Aniche (31 décembre 1909)	1910 —	1919 —
Anzin (1er juillet 1909)	8490 —	— —
Blanzy (1er décembre 1909)	— —	— —
Bruay entière	1184 —	1185 —
Bruay 10e (15 février 1910)	119 —	119 —
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	5351 —	5380 —
— 1/50e (15 nov. 1909)	108 —	108 25
Campagnac (1er juillet 09)	— —	— —
Carvin entière (3 septemb.)	— —	3570 —
Carvin 5e (1er sept. 1909)	718 —	719 —
La Clarence (origine)	470 —	471 —
Courrières (30 sept. 1909)	3451 —	3463 —
Crespin t.t. verts (origine)	— —	99 —
Douchy (31 décembre 1909)	1125 —	1130 —
Dourges 100e (1er mai 1910)	389 —	390 —
Drocourt 1800 (30 oct. 1909)	— —	— —
Drocourt 10e (1er oct. 1909)	— —	705 —
Drocourt 3500	— —	— —
Drocourt le 10e	— —	705 —
Escarpelle (1er décemb. 09)	1047 —	1045 —
Ferfay (2 janvier 1910)	481 —	483 —
Flines-Raches (coup. att.)	89 75	89 75
Lens ent. p. (30 sept. 09)	1079 —	1080 —
Lens 10e (30 sept. 1909)	108 75	108 50
Liévin (1er décembre 1909)	4455 —	4475 —
Liévin 300e	149 75	149 75
Ligny-l-Aire (15 juin 1910)	680 —	680 —
Marles 30 % (15 juin 1910)	2460 —	2466 —
Marles 70 % (2 janvier 1910)	3385 —	3375 —
Marles 20e (2 janvier 1910)	170 25	170 75
Meurchin 5e (31 août 1909)	— —	— —
Nord d'Alais (origine)	290 —	— —
Ostricourt (10 janvier 1910)	— —	— —
Thivencelles (1er juill. 09)	1351 —	— —
Vicoigne act. (15 nov. 09)	1710 —	1715 —
Vicoigne 10e	— —	— —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	680 —
Verley-Decroix	— —	1310 —
Devilder et Cie	— —	1185 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	584 —
Rousseau	— —	406 —
S-Sauv.-Arras (15 jan. 1910)	— —	288 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 09)	— —	3900 —
Margarine-Béth. (1er oct 09)	309 —	303 —
Denain-Anzin (1er déc. 09)	— —	3110 —
La Lucette	935 —	935 —
Senelle (30 juin 1909)	— —	720 —
Lille et Bonnières pr.	— —	630 —
Forges-St-Amand	— —	825 —
Tramways Electr. de Lille	— —	685 —
Peuiller-Long.	— —	51 —
Chantiers de France	— —	475 —
F. Duret	— —	180 —
Etablissements Wibeaux	185 —	185 —
Laitrels Nord de la France	— —	415 —

Petite Bourse du 17 au comptant

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
3 0/0	[illegible]	[illegible]	Ville de Paris	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 3 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Indo-Ch. 3 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chine 4 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe 4 1/2	[illegible]	[illegible]	Crédit foncier	[illegible]	[illegible]
Russ. 3 0/0 1906	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque de F.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. Lyonnais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banq. de Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Société Génér.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Est	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orléans	[illegible]	[illegible]	Obligations:		
Ouest	[illegible]	[illegible]	Nord 3 0/0	[illegible]	[illegible]
P. L. M.	[illegible]	[illegible]	Est 3 0/0	[illegible]	[illegible]
Ville de Paris:			Ouest 3 0/0	[illegible]	[illegible]
1865 4 0/0	[illegible]	[illegible]	Ouest 2 1/2	[illegible]	[illegible]
1871 3 0/0	[illegible]	[illegible]	P.L.M. 3 0/0	[illegible]	[illegible]
1875 4 0/0	[illegible]	[illegible]	P.L.M. 2 1/2	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

DU 17 JUIN 1910	Précéd.	Ouverture
Consolidés	81 7/8	81 13/16
Extérieure	94 1/2	94 1/2
Turc (série D)	92 3/4	93 3/4
Banque ottomane	18 3/4	18 3/4
Rio-Tinto	65 1/2	66 1/8
Consolidés Golafied	6 3/8	6 3/8
East-Rand	5 5/32	5 5/32
Rand-Mines	9 3/32	9 3/32
Chartered	1 5/16	1 5/16
Robinson Gold	10 3/4	10 3/8

Prix du Beurre, des Œufs, des Pommes de terre

POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
Paris, 15 juin (pour comparaison)	le kilo Normandie 2,80 3,70 Bretagne 2,50 3,06 Touraine 2,50 3,10 Nord et Est 2,40 2,96	le mille — Normie Picardie extra 100 125 100 124 choix 80 94 80 94 ordre 58 74 72 76	les 100 kilos Hollande 10,.. 15,.. Ronde hât 10,.. 11,.. Rouges s. 11,.. 18,..
Lille, 15 juin	3,.. à 3,80 le kilo	10,.. à ..,.. le cent	4,50 à ..,.. les 100 k.
Aire, 3 juin	1,20 à 1,40 la livre	2,30 à 2,40 le quart	6,50 à 7,.. les 100 k.
Armentières, 13 juin	3,80 à ..,.. le kilo	10,.. à ..,.. le cent	10,.. à ..,.. les 100 k.
Arneke, 14 juin	3,.. à 3,20 le kilo	1,90 à 2,10 le quart	
Avesnes, 3 juin	1,35 à 1,40 la livre	2,40 à 2,50 le quart	
Bailleul, 14 juin	1,30 à ..,.. la livre	10,.. à ..,.. le cent	4,.. à ..,.. les 100 k.
Bergues, 13 juin	2,80 à 3,07 le kilo	2,45 à ..,.. le quart	8,.. à ..,.. les 100 k.
Bourbourg, 14 juin	2,60 à 3,.. le kilo	2,40 à 2,60 le quart	6,.. à 9,.. les 100 k.
Cambrai, 11 juin	1,20 à 1,40 la livre	2,10 à 2,20 le quart	9,.. à 10,.. les 100 k.
Cassel, 10 juin	1,30 à 1,50 la livre	2,.. à 2,10 le quart	
Courtrai, 13 juin	2,70 à 3,.. le kilo	2,30 à ..,.. le quart	5,.. à ..,.. les 100 k.
Cysoing, 14 juin	1,50 à ..,.. la livre	2,30 à ..,.. le quart	10,.. à ..,.. les 100 k.
Douai, 11 juin	1,50 à ..,.. la livre	2,30 à ..,.. le quart	0,25 à ..,.. le kilo
Estaires, 9 juin	1,25 à 1,45 la livre	2,30 à 2,50 le quart	3,.. à 6,.. les 100 k.
Etrœungt, 16 juin	1,25 à ..,.. la livre	2,30 à ..,.. le quart	
Fourmies, 7 juin	1,30 à ..,.. la livre	2,10 à ..,.. le quart	
Haubourdin, 3 juin	1,30 à ..,.. la livre	1,30 à ..,.. le 1/2 q.	
Hazebrouck, 13 juin	1,25 à 1,50 la livre	2,25 à 2,50 le quart	
La Bassée, 16 juin	1,65 à 1,70 la livre	2,80 à 2,90 le quart	10,.. à ..,.. les 100 k.
Landrecies, 11 juin	1,30 à 1,35 la livre	2,30 à 2,40 le quart.	
Lannov, 21 mai	3,.. à 3,30 le kilo	2,20 à 2,40 le quart	
Merville, 8 juin	1,40 à ..,.. la livre	2,30 à ..,.. le quart	4,50 à 6,.. les 100 k.
Ors, 11 juin	1,30 à 1,35 la livre	2,40 à 2,50 le quart	
Quesn.-s-D., 16 juin	1,55 à 1,65 la livre	2,80 à 3,.. le quart	
Saint-Amand, 4 juin	1,35 à 1,45 la livre	2,50 à ..,.. le quart	
Steenvoorde, 11 juin	1,25 à 1,35 la livre	2,20 à 2,40 le quart	
Seclin, 13 juin	1,60 à 1,70 la livre	2,90 à 3,00 le quart	9,.. à 10 les 100 k.
Solesmes, 10 juin	1,60 à ..,.. la livre	2,20 à ..,.. le quart	
Somain, 9 juin	1,40 à 1,55 la livre	1,40 à 1,45 le 1/2-q.	
Valenciennes, 11 juin	1,55 à ..,.. la livre	2,50 à ..,.. le quart	
Wasquehal			

FEUILLETON N° 23

J. Gondry du Jardinet

L'ANNEAU DU MEURTRIER

Craignant d'être surpris et redoutant les nouvelles révélations que Luisa pourrait faire sur cet acte de violence, il lâcha la médaille représentant la Madone que Luisa implorait en soupirant :

— Sainte Vierge, sauvez-moi.

Mateo, surexcité par cette invocation et par le danger qu'il courrait si l'on entendait les cris de Luisa, lui posa la main sur la bouche pour amortir ses cris, et leva le poignard pour la frapper.

L'arme fatale allait retomber, lorsque Ottavia, qui avait entendu les cris de sa fille et qui accourait à son secours, atteignit le bras de Mateo et fit dévier le poignard, qui frappa en vain l'espace.

L'effort que Mateo avait fait pour atteindre sa victime était si violent qu'il fut sur le point de perdre l'équilibre et de rouler à terre.

En se relevant, il aperçut Ottavia qui lui demandait, avec indignation, compte du sang de sa fille, qu'il était sur le point de verser.

— Misérable, disait-elle, qu'osez-vous faire ?

Ne craignez-vous pas la justice du seigneur Silvio ?

A peine Ottavia avait-elle prononcé ces paroles qu'elle poussa un cri terrible.

Mateo, furieux, s'élançait vers elle, les yeux injectés de sang, le poignard à la main, en s'écriant :

— Les morts ne parlent point.

Ottavia ferme les yeux en voyant le poignard levé sur elle.

Mais l'arme fatale fut à nouveau paralysée ; elle tomba à terre, et le meurtrier poussa un cri de rage et de douleur.

C'est que l'intendant, attiré par les cris de sa femme et de sa fille, était arrivé assez tôt pour blesser au bras Mateo au moment où l'arme meurtrière se dirigeait sur le sein d'Ottavia.

Mateo voulut se baisser pour ramasser le poignard, mais l'intendant le menaça de son épée en lui disant :

— Ne touchez pas à cette arme, ou sinon...

— Tu oserais lever une seconde fois la main sur moi, sur le plus proche parent de ton seigneur et maître ? dit Mateo en payant d'audace.

— Je ne respecte pas ceux qui ne se respectent pas eux-mêmes. Si vous avez joui parfois, sans remords, des douceurs éphémères que procurent les passions, aujourd'hui, par un juste retour, vous éprouvez les amertumes d'une faute que vous n'avez pu commettre... C'est en vain que votre regard aussi fauve qu'audacieux essaye de m'intimider. L'esprit du mal doit fuir à l'aspect du glaive de la justice. J'ai apparu subitement à vos yeux armé de ce glaive, pour terrasser votre audace et défendre l'innocence et la faiblesse opprimées.

— La colère t'aveugle. La prudence qui renaît avec le calme te fera bientôt regretter ces injures et ces menaces.

— Depuis quand injurie-t-on un homme en lui rappelant ses actes, ses félonies, ses crimes ? Est-ce ma faute, à moi, s'ils vous font rougir ? Allez et ne souillez plus cette demeure de votre présence.

— Qu'osez-tu dire, intendant ?

Mon ami Silvio fera prompte justice de tes sarcasmes et me délivrera de toi et de tes insultes.

— Je ne suis pas d'hier. Le seigneur Silvio a eu m'apprécier depuis longtemps, et quand je lui dirai...

— Je nierai tout ; je t'accuserai même.

Et Mateo, ramassant son poignard, s'éloigna sans que l'intendant s'y opposât.

C'est qu'il était atterré de l'audace de Mateo.

En effet, le meurtrier seul était blessé, et il aurait peut-être l'infamie d'accuser ses victimes.

En s'éloignant Mateo entendit les coups de marteau des ouvriers qui préparaient le champ clos. Puis il aperçut l'amphithéâtre qu'on commençait à élever.

La peur redoubla sa colère.

— Il faut que j'évite ce combat, se dit-il, dussé-je mettre ici tout à feu et à sang.

Malheur à Maria ! Malheur à Silvio lui-même !

Il se dirigea vers une des sombres allées qui environnaient le château.

Mais à peine y avait-il fait quelques pas qu'il s'entendit appeler.

Il s'arrêta.

— Seigneur Mateo, disait la voix.

— Que me veux-tu ? demanda Mateo avec mécontentement. Je ne pourrai donc plus réfléchir à mon aise ?

— Seigneur, j'ai tout entendu.

Mateo tressaillit à ces mots et s'arrêta, cherchant à reconnaître l'homme qui lui parlait.

— Qui es-tu ? demanda-t-il.

— Je suis Moreno.

— Moreno ? Eh bien !

— J'ai tout entendu ; je viens me mettre à vos ordres, et solliciter votre protection.

L'embarras de Mateo était grand. Il se trouvait en face d'un témoin qui venait sans doute lui vendre cher son silence. Depuis longtemps il avait pu apprécier les défauts, les vices de Moreno et surtout son esprit d'astuce.

Il s'en était même servi dans une circonstance épineuse, d'où Moreno était sorti avec succès.

Moreno avait-il été réellement spectateur de la scène dramatique dans laquelle Mateo avait joué un rôle si coupable ?

Il importait beaucoup à Mateo d'être renseigné à ce sujet.

Cependant, voulant éviter de manifester sa préoccupation, il dit à Moreno d'un air protecteur :

— En quoi puis-je t'accorder mon appui ? et d'où vient que tu l'implores ici ?

— Seigneur, j'étais à votre recherche lorsque je vous ai entendu causer avec Luisa... D'abord je crus que vous vouliez l'effrayer ; mais à l'arrivée d'Ottavia et de...

— C'est bien, fit Mateo, convaincu que Moreno était un témoin dangereux.

Un instant, il eut la pensée de se défaire de Moreno. Mais il ne tarda pas à remarquer que cet homme astucieux était sur ses gardes. Mieux valait acheter son silence.

— Parlons de toi, ajouta-t-il.

— Volontiers, seigneur.

Je hais Luigi et je veux me venger de lui. C'est mon Agostino à moi...

Mateo comprit qu'il n'avait plus de secret pour Moreno.

— Pourquoi le hais-tu ? demanda-t-il.

— Je suis las enfin de l'entendre appeler Luigi le Brave. On dirait qu'il ne se sert que pour insulter ses compagnons d'armes.

Hier, j'ai attaqué courageusement les vassaux d'Agostino, et, parce que la petite troupe que je commandais a dû plier sous le nombre, Luigi m'a regardé d'un air ironique. Oh ! que je le hais !

Oui, je le hais, et surtout parce qu'il s'est fait agréer de Paméla, la riche héritière du fermier Beppino, de Paméla qui m'a repoussé et qu'il doit épouser demain.

— Que ferais-tu pour empêcher cette union ?

— Tout.

— Eh bien ! écoute.

Et les deux complices discutèrent, à voix basse, les clauses de leur ténébreuse alliance.

XIV

La guet-apens

La métairie du fermier Beppino était en fête. La mère de Paméla ne savait où donner de la tête. Beppino avait retiré du fond d'une antique armoire, un vêtement assez ancien pour qu'on le soupçonnât fort de remonter au jour de son mariage.

Mais c'était la mariée qui attirait surtout les regards. Elle était ravissante, avec sa robe blanche.

Le bonheur surtout la rendait belle. Ses rêves n'allaient-ils pas se réaliser ! Luigi, dans quelques instants, lui jurerait, au pied des autels, amour et fidélité éternelle.

La jeunesse se promet un bonheur sans mélange. Mais, hélas ! la triste réalité ne tarde pas à semer la vie d'angoisses, de tristesses et de malheurs.

En face de la métairie se trouvait un épais bocage. Là, deux hommes cachés causaient à voix basse.

L'un était en habit de noces, c'était Moreno. L'autre portait un habillement d'une grande richesse, mais un masque empêchait de découvrir ses traits.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
TELEPHONE 11-60

Le gérant : Ch. VERIN
Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille